

Conseil Municipal du 24 juin 2025, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, LASNE, MONNIER, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, NIEL, ODE

Excusé(e)s : MAINTENIE

Il a reçu un message de remerciement d'une famille suite aux condoléances du. Il informe les conseillers du décès d'une habitante, le Conseil adresse des condoléances à la famille.

Il excuse les conseillers absents et demande l'approbation du compte rendu de la séance du 27 mai 2025, ils approuvent à l'unanimité des présents.

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commissions :

Il énumère ses activités depuis le dernier Conseil : les informations seront développées au fil de l'ordre du jour.

II. Information fibre et téléphonie :

- Coupure du week-end de Pentecôte : 180 abonnés concernés sur la commune, Orange annonçait un rétablissement au 17/06.

Via un entrepreneur de TP, il a eu l'information d'un câble arraché par terre aux paluds de Vinsobres. Après avoir contacté un responsable d'Axione, la réparation a été faite dimanche, dans la matinée.

- New deal : prévisionnel d'installation de 3 poteaux dans la Drôme. Suite au comité de pilotage, un poteau sera attribué à la commune de Saint Maurice.

Il faudra attendre le compte rendu du comité de pilotage, l'enregistrement, la sortie du décret, la saisie des opérateurs (un principal qui prend en charge l'installation, les autres opérateurs pourront s'ajouter à l'antenne). Le lieu d'implantation serait aux alentours des tables de l'eygues, l'installation pourrait être opérationnelle entre octobre/novembre 2025 et février/mars 2026.

Mme Pagès s'étonne de seulement 3 poteaux pour la totalité du Département, comment sont déterminés les choix d'implantation ? Pourquoi Saint Maurice et pas une autre commune ? Le Maire répond que le réseau de la commune n'est pas bon.

- Fibre Commune : (école/camping/mairie/APC) il manque l'Espace Philippe Maintenié.

III. Compte rendu de la visite des conseillers départementaux :

Présents : M. Combes, Mme Rochas, M. Montlahuc.

Le maire précise que le rendez-vous a été rapide car il n'y avait pas beaucoup de demande.

Les dossiers suivent leurs cours (eau et city stade).

Le dossier pour l'aménagement des trois salles a été soldé à minima.

Concernant la demande pour la plateforme haute du restaurant pour l'aménagement de la micro-crèche celle-ci ne pourra pas être prise en compte. Il ajoute que la vente du terrain solde la moitié du montant des travaux et qu'il sollicitera une subvention pour le traçage au sol via les amendes de police 2026.

IV. École : périscolaire :

- Conseil d'école : le maire demande de faire le point avec les enseignantes pour savoir ce qu'elles attendent de la Mairie pour la réfection des salles. Il souhaite connaître les montants prévisionnels de travaux pour les subventions (gros ou petit budget).

- SDJES : la commune a obtenu une dérogation pour le fonctionnement du périscolaire sans agent titulaire du BAFD pour la fin de l'année 2024-2025 et l'année scolaire à venir 2025-2026.

- Fête des écoles : tout s'est bien passé.

Il ajoute que l'ACCA a organisé une soupe au pistou le 20/06.

- Personnel : l'agent du périscolaire est toujours en arrêt. Des difficultés sont constatées dans le service du périscolaire, il demande aux conseillers leur accord pour acter une offre de recrutement pour un agent titulaire du BAFD qui pourrait commencer à la rentrée de septembre si l'agent en arrêt ne reprenait pas son service.

V. Compte rendu sous-Préfecture :

- Commission arrondissement (sécurité ERP) : il a assisté à cette commission pour le projet de micro-crèche. Avis favorables pour la sécurité et l'accessibilité.

L'autorisation du permis de construire pourrait être validé d'ici une quinzaine de jours.

- Ville sobre en eau : M. Carsana de la police de l'eau, a invité le Maire à compléter le document pour obtenir ce label. Il a reçu une invitation du Préfet pour le 9 juillet, la commune de Saint Maurice fait partie des lauréates. Ce label permet aux communes de bénéficier d'une bonification sur le taux des subventions DETR.

VI. Revue municipale :

Mme Pagès prend la parole : la revue est chez l'infographiste. Elle a reçu le 1^{er} BAT mais ne le fait pas encore circuler aux conseillers, elle le présente sommairement en tournant les pages, il reste encore beaucoup de travail. Les sujets abordés sont : école, associations, vie sportive, recrutement de pompiers, débroussaillage, etc.

Le mot du maire sera axé sur le transfert de la compétence de l'eau, le scrutin des municipales de 2026, la micro-crèche et le Brin d'olivier.

VII. Point sur les travaux :

- FDAC : M. Chambon prend la parole : le 15 juillet => goudronnage des deux parking (sous viale et rue du clos), ils seront fermés une semaine avant pour la préparation. Le bicouche de la traverse du Moulin sera fait plus tard. Il attend le dernier devis pour le chemin de Visan.

Mme Monnier demande, une fois que les parkings seront terminés, pourrait-on communiquer sur la revue municipale pour inviter les habitants à les utiliser ?

- Assainissement : l'entreprise de TP a terminé le raccordement d'assainissement au chemin de Villedieu ainsi que les branchements des particuliers.

- Rôle eau 2025 : l'agent a presque terminé les relevés des compteurs d'eau.

- Enrochements : L'enrochement du réservoir est propre, il y aurait presque une place de parking supplémentaire.

- Cimetière : le maire s'interroge sur l'emplacement de la croix centrale. Mme Monnier demande à ce qu'on lui rappelle la raison du déplacement de la croix. Il répond que l'objectif est de moins gêner les cérémonies, faire propre avec possibilité de faire le tour. Mmes Monnier et Faure se rendront à nouveau sur place pour définir un nouvel emplacement.

- À venir : travaux au city stade et déplacement des panneaux d'agglomération de l'entrée EST du village par l'entreprise de TP. Travaux d'épaveuse à terminer par les services techniques de la commune.

VIII. Point sur les dossiers :

- Brin d'olivier : modification du permis de construire du Brin d'olivier. Un PC modificatif sera déposé par le même architecte.

- Information urbanisme :

* Maison Tardy : un pré rendez-vous est pris pour le 7 juillet à 15h30 chez le notaire pour la signature de la vente.

M. Allais signale que le chemin des cigales est abîmé. Le maire répond qu'il faudrait demander à un habitant de retirer un rocher qu'il a placé sur la voie.

IX. Délibérations :

- Tarifs cantine : il explique que lors du dernier Conseil municipal, il a proposé un tarif prévisionnel. Entre-temps le prestataire de livraison des repas a transmis sa grille tarifaire pour l'année scolaire 2025/2026 : 3.97 € TTC avec pain et 3.88 € TTC sans pain. Il propose aux conseillers de fixer le prix du ticket normal de cantine à 3.90 €. APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

- Tarifs périscolaire : même tarif pas de changement

- Tardy : en prévision du RDV du 7 juillet DELIB DE PRINCIPE

- Amendes de police : DELIB DE PRINCIPE en attente dépôt au département

- BAFD : recrutement autorisation création de poste et vacances d'emploi (emploi de remplacement).

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

- DM COM (amortissement) :

Fonctionnement : 011 ou 65 – 2300 / 042 +2300

Investissement : 010 – 2300 / 040 +2300 APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Demande ajout d'une délibération de dernière minute : les conseillers approuvent

- Création/suppression d'un emploi adjoint administratif territorial : suite à l'obtention d'un examen professionnel et dans le cadre d'un avancement de grade, il convient de créer un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe et de supprimer l'ancien poste occupé par l'agent.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

X. Informations intercommunalité :

- Syndicats de rivière : il a rencontré le syndicat pour le 12^{ème} plan de l'Agence de l'eau.

Objectifs : recherche de fuite dans les bassins versants, études à l'échelle du bassin versant, etc. Les porteurs de projet sont principalement les syndicats de rivière. Cependant, il précise que les textes sont rédigés dans l'optique de la transmission de la compétence aux intercommunalités. Le Maire a dû prendre en charge ce dossier, il souhaiterait essayer de faire un copier-coller ce qui a été fait pour le contrat ZRR.

XI. Informations diverses :

- Pont de Buisson : M. Chambon a assisté à une réunion à Vaison-la-Romaine, il va se créer une passe aux poissons au niveau du Pont de Buisson. Le chantier devrait durer 4 mois et serait financé par la Drôme, le Vaucluse et l'Europe. Les conseillers demandent en quoi consiste ce projet ? Pourquoi cet endroit-là ? Il répond que c'est les services du Département qui ont constatés une différence de niveau à cet endroit et que ce système permettrait de faciliter le passage des poissons.

- FEVIFO : le maire a réactualisé les informations de la commune publiée sur la page internet. Il invite les conseillers à visiter cette page et faire un retour si nécessaire.

- Voisinage : il est régulièrement sollicité par des habitants pour des problèmes de contentieux liés à l'entretien des haies et jardins. Mme Monnier confirme qu'à certains croisements le manque de visibilité peut être dangereux. Il propose d'envoyer un courrier « type » aux habitants concernés, il le lit et invite les conseillers à faire remonter ce type de problème.

XII. Manifestations :

* Passées : Fête de la vigne, Kermesse, Soupe au pistou

* à venir : 3 dates pour la cave coopérative, Aioli par ACCA, Repas du camping juillet/août.

XIII. Questions diverses :

Il indique que les tables et les chaises louées pour un événement personnel ne doivent pas quitter la commune, il ne doit pas y avoir de différence de traitement entre particuliers, associations et professionnels.

Mme Valentin demande en quoi consiste les travaux devant chez elle ? Le Maire répond qu'il s'agit d'une recherche de fuite sur canalisation existante pour trouver l'origine de l'infiltration dans la cave d'une habitante. A priori ne provient ni du réseau d'eau communal, ni du réseau d'arrosage des fuyants. Elle ajoute qu'elle a été interpellée dans la rue au sujet des bruits de plaques, il répond que le trou sera rebouché le lendemain.

Mme Monnier ajoute que le débit des fuyants n'est pas très bon. Le Maire répond qu'il est difficile d'en connaître l'origine.

Mme Lasne indique avoir vu quelqu'un promener son chien sur le city stade. Le maire répond qu'il faudra voir pour mettre un affichage.

PROCHAIN CONSEIL : mardi 09 septembre 2025, à 19h15, salle du conseil